



PFBC



## **8<sup>ème</sup> Réunion du Conseil Directeur du PFBC et ses réunions connexes**

### **Kinshasa, 8 - 9 décembre 2020**

---

#### **Segment technique des experts**

#### **Communiqué final**

La Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) en étroite collaboration avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, a organisé du 8 au 9 décembre 2020 à Kinshasa en RDC, la Réunion technique des Experts à la 8<sup>ème</sup> réunion du Conseil Directeur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

Cette réunion avait pour principal objectif l'examen du projet de Déclaration des pays de l'espace CEEAC / COMIFAC pour les forêts du bassin du Congo et leur périphérie. Elle a été organisée avec l'appui financier et technique du Ministère allemand de la Coopération et du Développement (BMZ) et de la Coopération technique allemande GIZ.

Placée sous la supervision/Présidence de Me Claude Nyamugabo Bazibuhe, Ministre de l'environnement et du Développement Durable de la République Démocratique du Congo (RDC), cette réunion a réuni les représentants des pays membres de la CEEAC/COMIFAC suivants : République Démocratique du Congo, Burundi, Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine (RCA) et Tchad. Y ont également pris part, les organisations sous-régionales suivantes : CEEAC, COMIFAC, OCFA, CEFDHAC, les bailleurs de fonds, les organisations nationales, sous régionales et internationales, les organisations non gouvernementales, du secteur privé et de la société civile dédiés aux questions de conservation et de gestion durable des forêts.

La cérémonie d'ouverture a démarré par l'hymne national de la RDC et a été ponctué par les allocutions de trois personnalités : l'Honorable Dr Christian Ruck, Facilitateur du PFBC, Monsieur Honoré Tabuna, Commissaire à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural de la Commission de la CEEAC et Me Claude Nyamugabo Bazibuhe, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la RDC.

Dans son mot de circonstance, Dr Christian Ruck a rappelé le but de la déclaration sur laquelle devront travailler les participants durant les travaux et qui devra permettre le renforcement de la position des pays d'Afrique centrale, notamment du Bassin du Congo, dans les négociations internationales sur le Changement climatique, la biodiversité et la lutte contre la désertification. Il a exprimé la nécessité pour le PFBC de soutenir cette position pour que davantage de ressources financières soient effectivement consacrées à l'atteinte des objectifs sus-évoqués. Il a enfin insisté sur l'importance de fixer un cap qui soit clair et qui puisse être reconnu comme tel par les partenaires internationaux pour leur donner confiance dans les engagements des États d'Afrique centrale, afin de permettre leur financement dans de bonnes conditions.

Prenant ensuite la parole, Monsieur Honoré Tabuna, Commissaire à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural de la Commission de la CEEAC a brossé quelques éléments de rappels historiques sur les acquis de la diplomatie environnementale de notre sous-région à la veille des grands événements internationaux dans le secteur des forêts et de l'environnement. Il a réitéré ses félicitations aux Hautes Autorités congolaises et à la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo pour le maintien et la promotion de la diplomatie environnementale à l'orée des grands événements

internationaux. Aussi, a-t-il rappelé que cette forme de coopération entre les Etats et le Partenariat est au cœur du plan stratégique 2021-2025 de la CEEAC approuvé le 27 novembre 2020 à l'issue de la réforme institutionnelle et organisationnelle de l'institution. Il a enfin souhaité que le projet de déclaration à soumettre à l'examen des experts soit guidé par les différentes Déclarations des Chefs d'Etat et des Ministres, à la veille ou non des grands événements internationaux au sujet de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Le discours d'ouverture a été prononcé par Me Claude Nyamugabo Bazibuhe, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la RDC. Tout en souhaitant la bienvenue aux participants, il les a remerciés pour avoir répondu favorablement à l'invitation qui leur a été adressée et les a encouragés à ne ménager aucun effort pour la réussite des présentes assises. Avant de souhaiter plein succès aux travaux, il a adressé sa gratitude à la facilitation du PFBC pour avoir choisi la RDC comme pays hôte pour ces assises d'une importance capitale pour la sous-région.

Après la cérémonie d'ouverture, il s'en est suivi la présentation des participants et l'adoption de l'agenda qui s'articulait autour d'un point unique à savoir l'examen du projet de Déclaration des pays de la CEEAC/COMIFAC sur les forêts du Bassin du Congo et leur périphérie.

Un présidium des travaux a été mis en place constitué de :

- **Présidente** : Madame Victoire Eheth, représentant la présidence en exercice de la COMIFAC assurée par le Cameroun ;
- **Co-Présidente** : Madame Léonie Baka, experte du MEDD pour le pays hôte.

Le Secrétariat a été assuré par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Les travaux de la réunion ont été modérés par Monsieur Jean Marie Noiraud.

Au début des travaux, une présentation sommaire du projet de Déclaration a été faite. Celui-ci s'articule autour de cinq axes ci-après :

- Un avant-propos
- Un contexte
- Les principaux défis à relever
- Les engagements des pays membres de l'espace CEEAC/COMIFAC pour les forêts du Bassin du Congo et leur périphérie
- Les attentes des pays à l'égard de la communauté internationale.

Après lecture et amendements apportés en plénière à l'avant-propos du projet de Déclaration, les travaux sur l'examen dudit projet de déclaration se sont poursuivis au sein des collèges du Partenariat. Les résultats des collèges ont été présentés lors de la séance plénière suivis des débats au terme desquels le projet de Déclaration a été validé par les participants.

Les participants adressent leurs remerciements à la République Fédérale d'Allemagne à travers la BMZ pour avoir financé les travaux du 8<sup>ème</sup> Conseil Directeur du PFBC. Par ailleurs, ils adressent leur gratitude au Gouvernement et au Peuple de la République Démocratique du Congo pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux dont ils ont bénéficié durant leur séjour à Kinshasa.

**Fait à Kinshasa, le 9 décembre 2020**

**Les participants**